



DOSSIER DE CANDIDATURE

MASTER EN INFORMATIQUE ET SCIENCES DU NUMERIQUE

MODALITES ET CONDITIONS DE CANDIDATURE

ANNEE ACADEMIQUE 2019 - 2020

Conditions de candidature

Conformément à l'arrêté **n° 249 MESRS/DGES du 13 Décembre 2011** portant organisation du Master dans l'Enseignement Supérieur en République de Côte d'Ivoire :

- ♦ Pour faire une demande d'équivalence en Master 1 à l'UVCI, les conditions à remplir sont les suivantes :
 - être titulaire d'une Licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent ;
 - justifier d'un financement/bourse ou de moyens propres jugés suffisants pour la conduite des travaux projetés (des possibilités de financement peuvent être proposées par l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) dans la mesure des disponibilités) ;
 - avoir des compétences informatiques et linguistiques suffisantes en français ou en anglais ;
 - obtenir si possible l'accord d'un Encadreur de mémoire de Master habilité à diriger des recherches et celui du Directeur de l'unité de recherche dans laquelle la préparation de le mémoire de Master est envisagé.

- ♦ Pour faire une demande d'équivalence en Master 2 à l'UVCI, les conditions à remplir sont les suivantes :
 - être titulaire d'un titre admis en équivalence du Master 1 ;
 - justifier d'un financement/bourse ou de moyens propres jugés suffisants pour la conduite des travaux projetés (des possibilités de financement peuvent être proposées par l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) dans la mesure des disponibilités) ;
 - avoir des compétences informatiques et linguistiques suffisantes en français ou en anglais ;

- obtenir si possible l'accord d'un Encadreur de mémoire de Master habilité à diriger des recherches et celui du Directeur de l'unité de recherche dans laquelle la préparation de le mémoire de Master est envisagée.

N.B. Les candidats titulaires de diplôme étranger doivent demander des équivalences auprès des services compétents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire.

Dépôt de dossiers de candidature

Le dossier de candidature est soumis en ligne et comporte les étapes suivantes :

- 1- Constituer les documents ci-dessous à joindre au dossier ;

N.B. Les documents doivent être numérisés et joints au formulaire de demande. Les documents physiques photographiés avec un appareil photo joints au dossier feront objet de rejet

- 1-1- Diplômes obtenus depuis le BAC ;
- 1-2- Relevé de notes du dernier diplôme ;
- 1-3- Lettre de motivation ;
- 1-4- Curriculum vitae ;
- 1-5- Extrait d'acte de naissance ;
- 1-6- Pièce d'identité ;
- 1-7- Pièces justificatives de financement de la formation en Master s'il y a lieu ou attestation de prise en charge. Cette fiche est à renseigner et à légaliser. Veuillez télécharger cette fiche via le lien suivant : scolarite.uvci.edu.ci/assets/courrier/financement_master.pdf ;
- 1-8- Photo d'identité ;
- 1-9- Maquette pédagogique des différentes années post BAC. *(Si possible)*

N.B. Les documents doivent être numérisés et joints au formulaire de demande d'équivalence. Les documents physiques photographiés joints au dossier feront l'objet de rejet.

2- Remplir le formulaire de demande d'équivalence en Master via le lien :

scolarite.uvci.edu.ci/demande/master

Après l'enregistrement de la demande, le candidat recevra un code de paiement via la plate-forme scolarité et également par mail. Ce code servira au paiement des frais de dossier.

3- Payer les frais de dossier

FRAIS DE DOSSIER

NATIONALITE DU DEMANDEUR	FRAIS DE DOSSIER MONTANT (F CFA)
IVOIRIENNE	10 000
RESSORTISSANT UEMOA	10 000
RESSORTISSANT HORS UEMOA	30 000

Le candidat peut payer les frais de dossier soit par un mobile money, soit au guichet de l'Agence Comptable de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI).

- Paiement par mobile money via la plateforme de la scolarité à travers le lien suivant : scolarite.uvci.edu.ci/paiement
- Paiement au guichet UVCI (*Se rendre avec son code de paiement et les frais à payer à l'Agence Comptable du siège de l'UVCI sis à Abidjan - Cocody - Il Plateaux non loin du Tribunal de Commerce*).

Phases de sélection

La sélection s'opère en deux étapes :

Etape 1 : Sélection sur titres, en fonction de la qualité du dossier universitaire (pré-sélection) ;

Etape 2 : Sélection sur examen du dossier de candidature.

La publication des résultats sera via le lien suivant : scolarite.uvci.edu.ci/demande/resultat

En cas d'avis favorable donné par la Commission d'Equivalence, le candidat accepté devra présenter à cette Commission les originaux des diplômes et relevés de notes joints au dossier de candidature.

Après l'authentification des originaux des diplômes et relevés de notes joints au dossier de candidature, le candidat recevra un code de paiement via la plate-forme scolarité et également par mail. Ce code servira au paiement des frais d'inscription permettant ainsi le démarrage de l'inscription administrative du requérant.

